Image not found or type unknown

Information sur la construction de garage

Par **patrick911**, le **18/09/2013** à **09:30**

Bonjour,
J'ai un terrain de 3200m² sur un zone INB.Sur la zone pos j'ai une superficie terrain min de 1500m²,une emprise au sol de 15% et un Cos de 0.10.
L article INB 14- POssibilites maximales d'occupation du sol: Le coefficient d'occupation du sol est fixé à :0.10.
Toutefois la superficie de plancher hors oeuvrene peut exéder 250m² par construction.
Ma maison fait 250m²et je souhaite monter un garage de 60m². Pouvez vous me confirmer si cela est ^possible.
Merci

Par **amajuris**, le **18/09/2013** à **11:54**

bjr,
pour être sur, il vaudrait mieux faire une demande de certificat d'urbanisme opérationnel à votre mairie.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés